



Délibération 2025.03.03

Délibération affichée  
et exécutoire le :

07/04/25

Le 25 mars 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 12 mars 2025, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

**Présents** : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, PION Bruno, BAILLY Michèle, PERRICHON Didier, MAUCHIEN Anne, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, CAUDOUX Michel, SEBGO Brigitte, RIOULT Thierry.

**Pouvoirs** : CHAUVEAU Valérie à MAILLET Cécile, SURTEL Marie-Laure à DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice à MALASSINET Alain, HUIDO Etienne à RIOULT Thierry.

### Affectation du résultat 2024 : budget principal

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57 et en particulier celles relatives à l'affectation du résultat ;

Vu les résultats figurant au Compte Financier Unique du budget principal de la Commune de Vatan de l'exercice 2024 approuvé ce même jour ;

A - excédent de fonctionnement cumulé de : 1 113 082,83 €

B - solde négatif cumulé de la section d'investissement (hors R.A.R.) de : 629 545,33 €

C - solde négatif des restes à réaliser d'investissement de : 26 000,00 €

Considérant qu'il est nécessaire d'affecter en investissement une partie de l'excédent de fonctionnement, d'un montant de 655 545,33 € (égal à : B + C), pour équilibrer la section d'investissement ;

Sans discussion, le conseil municipal, à 15 voix pour et 3 abstentions, décide d'affecter le résultat 2024 du budget principal (A) ainsi au budget 2025 :

- affectation obligatoire en section d'investissement (compte 1068) de : 655 545,33 €

- report du solde en section de fonctionnement (ligne 002) : 457 537,50 €

+ report obligatoire du déficit d'investissement (ligne 001) : 629 545,33 €

Le Maire,  
MÉTIVIER Philippe

Le secrétaire de séance,  
PERRICHON Didier

